

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 15 août 2023 à 19 h à la salle du conseil au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

Étaient présents :

Madame la conseillère Marie-Josée Deaudelin.

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Yves Winter.

Est également présente madame Nadine Lavallée, directrice générale.

La conseillère Martine Bachand et le conseiller Claude Vadnais sont absents de la rencontre.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Yves Winter, maire, constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Nadine Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2023-08-169

Il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Signatures autorisées auprès de l'institution financière
- 3.4 Proclamation de la semaine de la sécurité ferroviaire 2023
- 3.5 Demande d'appui – Moisson Maskoutaine – Campagne : J'aime ma moisson
- 3.6 Colloque de zone de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec – 14 septembre 2023
- 3.7 Constitution de l'organisation municipale de la sécurité civile
- 3.8 Renouvellement d'adhésion à Espace Muni

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Appel d'offres pour achat d'un camion incendie – SSI Saint-Liboire

5. TRANSPORT ROUTIER

- 5.1 Mandater ingénieur réfection 9^e Rang
- 5.2 Offre de services pour prolongement de la piste cyclable rue Saint-Patrice

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Entériner l'achat d'une pompe et moteur submersible
- 6.2 Décomptes progressifs 6 et 7 d'Excavation Mc.B.M. inc. – Égout et aqueduc des rues Morin-Deslauriers

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1 Demande de dérogation mineure – 15, rue Adrien-Girard

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Entériner demandes de paiement pour frais de la Salle Multifonctionnelle

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023

Résolution 2023-08-170

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 soit adopté tel que soumis.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement numéro 205-06.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

Résolution 2023-08-171

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de juillet 2023 totalisant la somme de 1 803 233,88 \$, en plus des salaires versés au montant de 54 041,52 \$ et d'en ratifier le paiement.

ADMINISTRATION

I	Bell Mobilité	Frais de cellulaire admin. Juillet	48,50 \$
D	Chagnon Jean-François	Peinture de marquage pour SLEF	27,57 \$
I	Copie du Centre-Ville	Journal le Reflet juin et juillet 2023	1 322,22 \$
I	Desjardins Sécurité Financière	RRS - juin 2023	5 701,58 \$
D	Duguay Véronique	Frais déplacement CCR 29 mai 2023	40,00 \$
D		Frais déplacement CCR 11 juillet 2023	40,00 \$
D	École Henri-Bachand	Pourboire de St-Liboire en fête	225,80 \$
R	FBL	Rapport financier et audit 2022	23 914,80 \$
I	Financière Manuvie	Assurances collectives Août 2023	5 196,30 \$
R	Fondation Caramel	Revenu de médailles - 1er paiement	6 497,39 \$
I	FQM Services	Hébergement rôle en ligne et géomatique	1 419,71 \$
I		Soutien technique permis	563,38 \$
I	Global Payments	Frais terminal - Juin 2023	37,58 \$
D	Harnois Audrey	Rouleaux billets pour SLEF	3,45 \$
D	Heins-Vallée Nancy	Balance pour peser lettres (timbres)	17,21 \$
D	Idée Graphik	Tasses pour brunch des bénévoles	1 123,90 \$
D	Lavallée Nadine	Parfum pour salle de bain	9,19 \$
D	Laferté	Extension électr. Pour brunch	80,65 \$
D	Liberevision	Réparation écran	198,91 \$
R	MDEG	Entretien ménager du 5 juin au 21 juillet	3 380,30 \$
I	Ministre du Revenu du Québec	DAS - Juin 2023	14 932,44 \$
D	NSL One Informatique	7e banque de temps et transfert de domaine	1 063,52 \$
D	Perspective Microbrasserie	Bières pour SLEF	2 123,43 \$
R	Premiers Répondants	Subvention 3 de 4	4 000,00 \$
I	Receveur Général du Canada	DAS - Mai 2023 (taux régulier)	542,42 \$
I		DAS - Juin 2023 (taux réduit)	4 592,21 \$
R	SEAO-Constructo	Publication d'appels d'offres pour Abri à sel	149,01 \$
D	Société Canadienne des Postes	Média poste pour Médailles et Saint-Liboire	397,48 \$
I	Sogetel	Frais téléphone et internet	874,73 \$
I	Système Christian Dion	Frais de surveillance - HDV + 21 Mauriac	326,78 \$
D	Traiteur Rebel	Traiteur St-Liboire en Fête	4 231,66 \$
D	Visa	Fédération Québécoises des Municipalités - Insc. Congrès	3 259,53 \$
D		Courrier de St-Hyacinthe (abonnement annuel)	67,00 \$
D		Fonds d'information sur le territoire - mutations	35,00 \$
D		RACJ - Permis pour moitié moitié	49,75 \$
D		OBV Yamaska	56,95 \$
D		Visa - frais annuel carte de crédit	60,00 \$

R	Wajax	Entretien génératrice HDV	714,28 \$
	<u>BIBLIOTHÈQUE</u>		
D	Girouard Julie	Remboursement achat livre Walmart	29,40 \$
D		Remboursement achat livre Costco	146,39 \$
I	Hydro-Québec	21 Place Mauriac	871,07 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	34,49 \$
	<u>LOISIRS</u>		
R	Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement juillet paiement #1	11 782,00 \$
R	Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement juillet paiement #2	11 782,00 \$
R	Loisirs St-Liboire	Remb. Laboratoire salle multifonctions	12 300,00 \$
	<u>SERVICE INCENDIE</u>		
R	Bougie Martin	Affiches interdiction de fumer	28,03 \$
D	Camion BL	Lampe plafonnier 225	62,22 \$
D	Centre de Services Scolaires des Chênes	Reprise d'examen ONU - François Guentert	100,00 \$
R	CMP Mayer	Boyaux et transport	3 772,33 \$
D		Clé contenant mousse	35,64 \$
D	Demers Jean-François	Achat cartouche d'encre	109,22 \$
R	Dupuis, Daniel - Articles Promotionnels	Insignes pour service incendie	2 104,85 \$
D	Équipement Adrien Phaneuf	Boyaux de remplacement	409,29 \$
D	Extincteur Milton	Recharge et inspection cylindres	120,73 \$
D		Recharge et inspection cylindres	219,61 \$
I	Hydro-Québec	162 rue Gabriel	275,14 \$
R-D	Idéographik	6 Polos et 50 écussons	909,92 \$
I	Sogetel	Frais téléphone et internet	96,51 \$
I	Système Christian Dion	Frais de surveillance - Caserne - Juillet à septembre	83,02 \$
R	Wajax	Entretien génératrice	964,15 \$
	<u>URBANISME</u>		
D	Baillargeon Kevin	Frais de déplacement CCU 8 juin 2023	40,00 \$
D		Frais de déplacement CCU 6 juillet 2023	40,00 \$
R	Infrastructel	Hon. Prof. Permis + Inspection mai	11 573,38 \$
R		Hon. Prof. Permis + Inspection juin	12 203,45 \$
D	Laflamme Patrice	Frais de déplacement CCU 8 mai 2023	40,00 \$
	<u>VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU</u>		
D	9283-3540 Québec Inc	Livraison eau	89,60 \$
R	Agiska	Divers outils	145,01 \$
R	André Paris	Fauchage routes MTQ	2 644,43 \$
R		Fauchage routes municipales	1 402,70 \$
I	Bell Mobilité	Frais de cellulaire voirie juillet	198,50 \$
I	Bionest Technologies	Entretien fosse UV	638,38 \$
D	Carrière Acton Vale	Pierre pour recherche puit #5	543,54 \$
D	Centre de Rénovation A.L.	12 cadenas	261,45 \$
R	Compteurs d'eau du Québec	Achat 50 compteurs d'eau	20 866,81 \$
D	Cusson Hydraulique	Réparation pépîne	21,09 \$
I	Eurofins Environex	Analyse eau potable (juin)	488,07 \$
I		Analyse eaux usées (juin)	274,22 \$
D	Excavation Laflamme et Ménard	Puisards 107-127-133 rue Morin	1 229,08 \$
R	Excavation McBM	Projet Deslauriers Morin	1 470 862,50 \$
D	Excavation Sylvain Plante et Fils	Chemin d'accès et dépendre foreuse puit #5	2 037,74 \$
R	Gray Matter Systems Canada	Logiciel pour usine d'eau	4 978,20 \$
D	Groupe ADE	Réparation fuite aqueduc	2 365,96 \$
R	Groupe Degranpré	Forage puits #1 #2 #3 #4	82 823,97 \$
D	Groupe Maska	Entretien rouleau	4,33 \$

D	Hach	Produits chimiques - Eaux usées	136,86 \$
I	Hydro-Québec	214 route Quintal, 150 rue Morin, 11 rue Lemonde	1 259,99 \$
I		Éclairage public	431,91 \$
I		105 Lacroix, 110 Tsse Bagot	3 706,33 \$
R	Hygiène Plus	Location de toilette parc des bénévoles et pétanque	1 080,76 \$
D	Javel Bois-Francs	Chlore (1000L)	1 332,56 \$
R	Larocque et Cournoyer	Hon. Professionnel - Garage à sel	1 379,70 \$
R	Myroy Inc. (Les Entreprises)	Balayage piste cyclable St-Édouard	1 041,96 \$
R	Paysagement Benoit & Frères	Ent. Gazon 3e versement	2 069,55 \$
I	Pétro Canada (Suncor)	Carburant - voirie	303,34 \$
D	Pompex Inc.	Entretien poste Lacroix	1 171,08 \$
I	Regie Interm.d' Acton et Maskoutains	Ordures et redevances - juin 2023	12 475,80 \$
I		Recyclage et organique - juin 2023	18 125,95 \$
I		Vidange installation septique 62 rg St-George et 168 rue Morin	458,64 \$
D	S.G.L. Distribution	Raccord et réducteur - projet Deslauriers Morin	73,28 \$
I	Sogetel	Fr. tél.et internet garage, eau potable, eaux usées	820,52 \$
D		Frais branchement nouveau poste pompage Deslauriers Morin	242,48 \$
D	Syst. Christian Dion	Mise à jour des codes	113,83 \$
I		Frais de surveillance - Travaux publics - juillet à septembre	166,04 \$
D	Technilab R.G.	Cylindre de gaz caserne	453,55 \$
D	Trafic Innovation	Réparation affichage vitesse	1 144,00 \$
D	Ultramar	Carburant - voirie	1 950,22 \$
R	Un à Un Architecte	Hon. Professionnel - Garage à sel	1 379,70 \$
I	Visa	Pétro-Canada - carburant escape	227,01 \$
R	Wajax	Entretien génératrice poste Quintal et aqueduc	1 635,08 \$
D	Würth	Gants, douche oculaire et brosse	720,69 \$

TOTAL DES FACTURES PAYÉES 1 803 233,88 \$

I	Salaires versés	Juillet 2023	54 041,52 \$
---	-----------------	--------------	--------------

D : Délégation **I** : Incompressible **R** : Résolution

3.2 Adoption des comptes à payer

Aucun compte à payer.

3.3 Signatures autorisées auprès de l'institution financière

Résolution 2023-08-172

Considérant qu'il y a lieu de modifier les signatures autorisées auprès de l'institution financière;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur le Maire, Yves Winter ainsi que le maire suppléant Claude Vadnais, en l'absence du maire, à signer conjointement avec l'une des personnes suivantes de l'administration, tous les chèques, ou ordres de paiement émis par la Municipalité de Saint-Liboire à partir de tout compte bancaire. Ces personnes étant :

- Nadine Lavallée, directrice générale
- Sylvain Laplante, directeur général adjoint
- Nancy Heins-Vallée, agente à la comptabilité
- Monic Guérin, agente administrative

De transmettre une copie de la présente à la Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe et d'abroger toute résolution antérieure traitant du même sujet.

3.4 Proclamation de la semaine de la sécurité ferroviaire 2023

Résolution 2023-08-173

Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 18 au 24 septembre 2023;

Attendu que 232 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2022, entraînant 66 décès et 43 blessures graves évitables;

Attendu que l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens;

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

Attendu que le CN demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 18 au 24 septembre 2023.

3.5 Demande d'appui – Moisson Maskoutaine – Campagne : J'aime ma moisson

Résolution 2023-08-174

Considérant la rencontre entre la Moisson Maskoutaine et ses partenaires du 16 juin 2023;

Considérant la campagne « J'aime ma moisson »;

Considérant la demande d'appui de la Moisson;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'appuyer la Moisson Maskoutaine;
- De déclarer que la Moisson Maskoutaine est le garde-manger reconnu de la MRC des Maskoutains;
- De transmettre la présente résolution à la Moisson Maskoutaine.

3.6 Colloque de zone de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec – 14 septembre 2023

Résolution 2023-08-175

Considérant que le colloque de l'Association des directeurs municipaux du Québec se tiendra le 14 septembre 2023 à Saint-Marc-sur-Richelieu et que la directrice générale désire y participer;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à participer au colloque de zone de l'ADMQ à Saint-Marc-sur-Richelieu, le 14 septembre prochain, le tout moyennant la somme d'environ 250 \$ pour les frais de colloque et de rembourser tous les frais inhérents à la présente selon le règlement en vigueur.

3.7 Constitution de l'organisation municipale de la sécurité civile

Résolution 2023-08-176

Considérant que les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

Considérant que la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

Considérant que le conseil municipal de Saint-Liboire reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Qu'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée afin de coordonner les ressources et les mesures déployées au moment et à la suite des sinistres et d'assurer la concertation des intervenants;
- Que les personnes suivantes soient désignées membres de l'organisation municipale de la sécurité civile et qu'elles occupent les fonctions décrites ci-dessous :

FONCTION	NOM
Coordonnateur municipal de la sécurité civile	Nadine Lavallée
Coordonnateur municipal de la sécurité civile substitut	Annick Leblanc

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures pour lesdites fonctions concernant l'organisation municipale de sécurité civile de la municipalité.

3.8 Renouvellement d'adhésion à Espace Muni

Résolution 2023-08-177

Considérant la demande de renouvellement d'adhésion à Espace Muni;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion à Espace Muni pour la somme d'environ 45,99 \$ incluant les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Appel d'offres pour l'achat d'un camion Unité d'urgence – SSI Saint-Liboire

Résolution 2023-08-178

Considérant qu'il y a lieu de procéder à faire l'achat d'un camion Unité d'urgence, et tel que discuté lors de la préparation du budget 2023;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Directeur Service Incendie et la Direction générale à préparer un devis pour l'achat d'un camion Unité d'urgence, à le déposer aux élus avant de le faire parvenir à quelques soumissionnaires. L'ouverture des soumissions sera faite selon les délais et le contrat sera octroyé à une prochaine séance du conseil. La municipalité ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Mandater ingénieur réfection 9^e Rang

Résolution 2023-08-179

Considérant qu'il y a lieu de mandater un ingénieur afin d'aller en appel d'offres sur invitation pour effectuer une étude géotechnique, de caractérisation environnementale de sols et matériaux granulaires pour le 9^e Rang;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Charles Damian, Ingénieur de la MRC afin d'aller en appel d'offres sur invitation pour effectuer une étude géotechnique, de caractérisation environnementale de sols et matériaux granulaires pour le 9^e Rang, du rang Saint-Georges (route 211) à la limite de la municipalité de Saint-Dominique.

5.2 Offre de services pour prolongement de la piste cyclable rue Saint-Patrice

Résolution 2023-08-180

Considérant l'offre de services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour les travaux de prolongement de la piste cyclable de la rue Saint-Patrice, entre le chemin de fer et la rue Croteau;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour le prolongement de la piste multifonctionnelle de la rue Saint-Patrice, entre le chemin de fer et la rue Croteau, datée du 3 juillet 2023 pour le volet conception seulement au montant d'environ 8 728,50 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Achat d'une pompe et moteur submersible

Résolution 2023-08-181

Considérant qu'une de nos pompes a rendu l'âme et que nous avons dû la remplacer par celle en réserve;

Considérant le besoin de faire l'achat d'une pompe et moteur submersible pour en avoir en réserve;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'achat d'une pompe et moteur submersible chez Bisson Service inc. selon sa soumission datée du 7 août 2023 au montant d'environ 4 888,79 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

À noter que ce montant pourra être admissible au programme de la TECQ.

6.2 Décomptes progressifs 6 et 7 d'Excavation Mc.B.M inc. – Égout et aqueduc des rues Morin-Deslauriers

Le conseiller Jean-François Chagnon déclare son intérêt dans le prochain dossier et se retire des délibérations.

Résolution 2023-08-182

Considérant la demande d'Excavation Mc.B.M. inc. pour les décomptes progressifs 6 et 7 dans le dossier d'égout et d'aqueduc des rues Morin-Deslauriers;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation de paiement de notre ingénieur Jean Beauchesne de WSP :

- D'accepter le sixième décompte progressif d'Excavation Mc.B.M. inc. au montant de 139 886,30 \$;
- D'accepter le septième décompte progressif d'Excavation Mc.B.M. inc. au montant de 112 512,17 \$ et d'en effectuer les paiements.

À noter qu'une partie de cette somme sera prise à même le programme FIMEAU.

Le conseiller Jean-François Chagnon reprend son siège à la fin de ce point.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Demande de dérogation mineure – 15, rue Adrien-Girard

Résolution 2023-08-183

Considérant que la Municipalité a reçu une demande d'une dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire sur lot 5 650 911;

Considérant que la demande de permis a été déposée le 14 juin 2023;

Considérant que la propriété visée par la demande de permis est un terrain de coin de rue;

Considérant que le terrain possède une cour avant et une cour avant secondaire;

Considérant que la marge de recul pour la construction d'un bâtiment accessoire dans la cour avant secondaire doit respecter la marge de recul avant prescrite dans la zone;

Considérant que l'implantation projetée ne nuit pas à la visibilité et à la sécurité des passants sur la rue Adrien-Girard;

Considérant que la demande ne pose pas préjudice à aucun voisin;

Considérant que le terrain en arrière appartient à la Municipalité de Saint-Liboire;

Considérant qu'il n'y a pas d'autre espace permettant l'implantation d'un bâtiment accessoire de cette dimension sur le terrain;

Considérant que l'architecture du bâtiment accessoire projeté s'harmonise bien avec le bâtiment principal construit;

Considérant que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le Conseil ce jour suite à la publication d'un avis public à cet effet en date du 24 juillet 2023;

Considérant qu'aucun citoyen n'a demandé à être entendu;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation du CCU :

- D'autoriser la demande de dérogation mineure numéro DDM2023-07-01 déposée par les propriétaires, afin de permettre l'implantation du bâtiment accessoire, remise, dans la marge de recul de la cour avant secondaire à 5,48m de la limite du terrain, au lieu du 7,60m prescrit dans la zone H-18 par le règlement de zonage 86-97.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Entériner demandes de paiement pour frais de la Salle Multifonctionnelle

Résolution 2023-08-184

Considérant la demande de paiement formulée par les Loisirs St-Liboire inc. concernant l'étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols de la Salle multifonctionnelle des Loisirs Saint-Liboire inc.;

Considérant la demande de paiement formulée par les Loisirs St-Liboire inc. concernant les frais d'architecte du projet de la Salle multifonctionnelle des Loisirs Saint-Liboire inc.;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les factures suivantes étant associées à la construction d'une future salle multifonctionnelle qui bénéficiera à toute la Municipalité :

- Facture reçue le 20 juillet 2023 des Loisirs St-Liboire inc. concernant l'étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols au montant de 12 300 \$;
- Facture reçue le 27 juillet 2023 des Loisirs St-Liboire inc. concernant les frais d'architecte au montant de 6 000 \$ et d'en effectuer les paiements.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : *Jardi-Boire et CCR*

Monsieur Jean-François Chagnon : *Comité Politique de la Famille*

Monsieur Claude Vadnais : *Absent*

Monsieur Yves Taillon : *CCU et Comité des aînés*

Monsieur Serge Desjardins : *CCR*

Madame Martine Bachand : *Absente*

Monsieur le Maire, Yves Winter : *MRC, Expo agricole de Saint-Hyacinthe, Les Fleurons du Québec et CDC*

10. PÉRIODES DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement numéro 205-06.

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 5 juillet au 15 août 2023 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 2023-08-185

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 19 h 26.

Yves Winter,
Maire

Nadine Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 5 septembre 2023.